

BROCANTE TAISSY

La Brocante de Taissy aura lieu le dimanche 2 juin 2024 dans les rues du centre-village.

Vous n'êtes pas encore inscrits à la brocante ?

Découvrez les modalités :

- **Inscriptions pour les Taissois le samedi 18 mai 2024**, à la salle derrière la Mairie de 9h00 à 12h00.

- **Inscriptions pour les habitants des communes voisines le samedi 25 mai et 1er juin** de 9h00 à 12h00, à la salle derrière la Mairie.

17€ les 5 mètres.

Inscription à déposer à la Mairie.

Adresser le dossier d'inscription complet sans oublier votre règlement. Aucune inscription par téléphone.

Taissois, vous avez la possibilité de choisir votre n° d'emplacement (2 emplacements max par personne). Pour cela, il est impératif de vous inscrire **le 18 mai au plus tard**. Pour des raisons d'organisation, passé cette date, les places même devant votre maison pourront être attribuées à d'autres personnes.

Fiches d'inscriptions disponibles sur le site de la commune www.taissy.fr ou en Mairie.

Renseignements : 06.71.78.45.84 ou cdf.taissy@hotmail.fr

 Nous lançons **un appel aux bénévoles désireux de nous prêter main-forte lors du week-end des 1er et 2 juin !**

Si vous souhaitez contribuer à la réussite de notre événement, nous vous convions à une réunion de préparation **le 21 mai à 18h30**, dans la grande salle communale située derrière la Mairie.

Rejoignez-nous pour discuter des détails logistiques et planifier ensemble cet événement !

Nids de guêpes

Depuis cette année **les pompiers ne se déplacent plus pour les nids de guêpes** chez les particuliers. Il faut dès à présent contacter une entreprise qui fait de la « destruction de nuisibles » ou de la « désinsectisation ».

Pour les abeilles, contactez un apiculteur, il récupèrera l'essaim. Sur Taissy, vous pouvez contacter Monsieur Guillaume LEROY « Les rayures royales » au 06.32.95.39.96.

Éclairage public

L'éclairage public sera rétabli de 23 h à 5h sur l'ensemble de notre Commune dès le **29 avril 2024** et jusqu'à une date indéterminée afin de permettre un fonctionnement optimal de nos caméras de vidéosurveillance reliées à l'éclairage public.

La plan de sobriété énergétique reste appliqué, mais la sécurité de nos administrés doit être privilégiée.

Nous vous remercions pour votre compréhension !

Avis de décès

Monsieur Fenner Loïc et Madame Bayon Solenne, son petit-fils et sa femme, Madame Fenner Evelyne et Yannick, sa fille et son gendre, Noémie son arrière petite-fille, ainsi que toute la famille, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame FENNER Micheline, née Noiret

survenu le 19 avril dans sa 76ème année à Perpignan.

Une pensée pour René son mari parti en 2019.

Rappel arrêté préfectoral du 10/12/2008 – section 6 – Bruit dans les propriétés privées – articles 13 à 15

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants **sont totalement interdits** en dehors des horaires suivants :

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

samedi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 19h00

dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

Vous pouvez faire appel à la police ou la gendarmerie pour faire constater les nuisances. Vous pouvez également déposer une main courante ou porter plainte.

Où s'adresser ? Commissariat ou Gendarmerie

Une amende forfaitaire peut alors être infligée à l'auteur du bruit pour un montant de :

- **68 €** si l'auteur du bruit règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction s'il existe)
- **180 €** après ce délai

L'auteur du bruit peut se voir également confisquer la chose qui a servi ou était destinée à commettre le bruit ou la chose qui en est le produit.

Fermeture exceptionnelle agence postale



Nous vous informons que l'agence postale sera exceptionnellement fermée le samedi 27 avril.

Marché des producteurs et artisans

Retrouvez le marché des producteurs et artisans le **samedi 4 mai 2024**, de **8h30 à 12h30**, sur la place de la Mairie.



Agenda

Marché des producteurs et artisans

Samedi 4 mai, de 8h30 à 12h30, sur la place de la Mairie.

Cérémonie Commémorative

Mercredi 8 mai, à 9h30, rendez-vous sur la place de la Mairie.

Inscriptions à la Brocante pour les Taissotins

Samedi 18 mai 2024, à la salle derrière la Mairie de 9h00 à 12h00.

Horaires des messes



La prochaine messe auront lieu :

- dimanche 28 avril 2024, à 10h30, à l'église de Taissy.

Petites annonces :



Vends : Trampoline de 3.08m de diamètre avec bâche de protection et échelle. Très peu servi.

160 euros

Tel : 06 80 33 40 04

Vends :

- 1 tente Quechua 2 personnes à 80 euros

- 1 matelas gonflable confort à 25 euros

- 1 pompe à pied à 4 euros

Le tout ayant été utilisé deux fois, avec une garantie.

Tel : 06 07 78 79 91

Maison à vendre sur Taissy :

113 m2 / 5 pièces, avec jardin et garage

Séjour de + de 30 m2 / 3 chambres

Classe Energie D et C

Prix: 298 500 euros

- AGENCE S'ABSTENIR MERCI -

Tel : 06 61 92 78 09

(Merci de vérifier votre accord de prêt avant toute visite...)

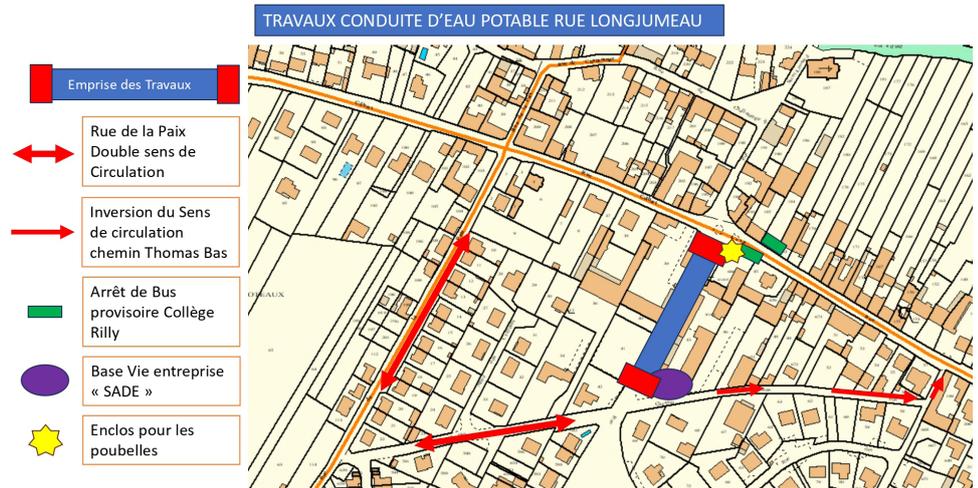
Travaux de conduite d'eau potable : Changements de circulation à prévoir rue de Longjumeau côté Mairie.

Nous vous informons que des travaux de rénovation de la conduite d'eau potable seront entrepris dans la rue Longjumeau à partir du 2 mai prochain. Ces travaux s'étendront jusqu'au 7 juin et nécessiteront des modifications de circulation dans le secteur.

Ainsi, veuillez noter les changements suivants :

- **Inversion** du **sens de circulation** dans le **chemin Thomas Bas**
- Mise en **double sens de circulation** dans la **rue de la Paix**
- **Arrêt de Bus pour les collégiens** : Pendant la période des travaux, **l'arrêt de bus** pour les collégiens **sera au niveau** de l'arrêt **de la ligne 16 sur la place de la Mairie**.

Nous vous prions de bien prendre en compte ces modifications et de planifier vos déplacements en conséquence. Nous nous excusons pour les éventuels désagréments occasionnés et vous remercions pour votre compréhension.



Atelier d'initiation au compostage



Dans le cadre de Taissy se met au vert, venez participer à un **atelier d'initiation au compostage** qui se déroulera **le samedi 25 mai de 9h à 12h dans la salle du Conseil municipal**.

Cet atelier, animé par le Grand Reims, vise à donner à tous une base solide pour réussir le compostage. À la fin de la session, vous aurez une compréhension claire du fonctionnement du composteur, de ses paramètres essentiels, des techniques d'entretien et des recettes pour un compost de qualité.

En prime, chaque participant se verra offrir gratuitement un composteur en bois ou en plastique de 400L, ainsi qu'un bio-seau de 10L (limité à un composteur gratuit par foyer).

Atelier sur inscription, **limité à 25 participants**.

Pour plus d'informations sur le compostage et le jardinage au naturel, consultez : <https://www.grandreims.fr/services-aux-habitants/gestion-des-dechets/objectif-zero-dechet/le-compostage-et-le-jardinage-au-naturel>

Coupon réponse

Mme / Mr :

Numéro de Téléphone :

Email :

Adresse Postale :

Choix du compostage : BOIS / PLASTIQUE

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi).
Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- MATIN : 8h45-11h45 (du lundi au vendredi) 10h-12h (samedi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi et vendredi).
Tel : 03 26 04 41 87

NUMÉROS D'URGENCE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site [3237.fr](https://www.3237.fr) ou composez le 3237.

MÉDECIN / DENTISTE DE GARDE

En cas d'urgence composez le 15 pour obtenir un régulateur du SAMU.